

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Vision centre-ville de Saguenay 2024-2040

Le projet continue de prendre de l'ampleur avec la réfection majeure du réseau d'aqueduc et d'égout sur la rue La Fontaine

Saguenay, le 27 mai 2025 – Voilà déjà un an que la Ville de Saguenay travaille à la mise en place de sa vision du centre-ville de Saguenay 2024-2040. C'est en concordance avec cet élan de développement qu'elle a présenté ce matin le plan des travaux d'aqueduc et d'égout qui seront effectués cet été sur la rue La Fontaine, entre le boulevard du Saguenay et la rue Jacques-Cartier. Ce chantier municipal tant attendu, qui marque le coup d'envoi d'une vaste revitalisation du réseau souterrain du centre-ville, se déroulera en quatre phases, entre le début juin et le début du mois de novembre 2025.

« La réfection majeure de l'aqueduc et de l'égout de cette rue névralgique marque le début d'une grande opération d'amélioration de nos infrastructures. Cette nouvelle phase permettra aux projets à venir de se bâtir sur des bases solides. En mettant nos réseaux souterrains aux normes d'aujourd'hui, nous construisons la fondation du futur centre-ville de Saguenay », a déclaré Julie Dufour, mairesse de Saguenay.

Vu l'ampleur des travaux et leur localisation dans le centre-ville, Saguenay souhaite proactivement détailler ce qui s'annonce. Plusieurs mesures seront déployées pour communiquer les effets sur la circulation dans le secteur. Il est également important de mentionner que les échéanciers seront sujets à changement, comme c'est le cas pour l'ensemble des chantiers. Voici tous les détails.

Un important chantier d'infrastructures souterraines

L'ensemble du réseau d'eau potable de la rue sera remplacé par du matériel neuf, sur les quelques 290 mètres de ce tronçon. La même opération sera faite pour le réseau d'égout. De plus, le réseau d'égout unitaire sera séparé. La rue La Fontaine comptera désormais sur un égout pluvial et un sanitaire, avec une capacité doublée par rapport à ce qui existe à l'heure actuelle, ce qui répondra aux besoins actuels et futurs du secteur. Ce changement aura de nombreux effets bénéfiques, comme la réduction des odeurs en été et la diminution des risques de débordement, ce qui contribuera à limiter les sinistres dans le secteur.

Pour procéder, la Ville a dû se coordonner avec Hydro-Québec qui doit déplacer l'une de ses infrastructures, soit un massif situé au centre de la rue La Fontaine où convergent différents câbles électriques. Également, question de changer graduellement les habitudes des gens du secteur, le feu

de circulation à l'intersection des rues Racine et La Fontaine a été mis en mode clignotant. Cela s'explique par le fait qu'il sera éventuellement retiré et remplacé par des panneaux d'arrêt.

Plus précisément, l'ensemble du chantier se déroulera selon cet enchaînement :

- Phase 0, mi-juin : Hydro-Québec déplace son massif. Quatre semaines de travail;
- Phase 1, vers la troisième semaine de juillet : début des travaux de Saguenay sur l'aqueduc et l'égout, entre le boulevard du Saguenay et la rue Racine;
- Phase 2, vers la mi-août : fermeture pour quatre semaines de l'intersection La Fontaine-Racine pour travaux sur les conduites à cet endroit. Détour à prévoir pour les automobilistes;
- Phase 3, vers la mi-septembre : réouverture de l'intersection et travail entre la rue Racine et la rue Jacques-Cartier;
- Fin du chantier prévue cet automne, possiblement fin octobre, début novembre 2025.

Il est nécessaire de réaliser les travaux dans cet ordre, puisque les conduites d'égout doivent être mises en place du point le plus bas vers le point le plus haut. Suivant la progression de l'installation des nouvelles conduites, le remblayage de la tranchée puis la reconstruction de la structure de la chaussée ainsi que les bordures et trottoirs suivront. À noter que les gens devront attendre avant de circuler sur la couche finale d'asphalte; en effet, celle-ci ne sera appliquée qu'à la toute fin, pour un résultat plus optimal. Et bien sûr, le tout sera complété avec le marquage au sol des lignes et la finition des terrains.

Circulation sur la rue La Fontaine et stationnement de la zone ferroviaire

Sauf durant les travaux effectués par Hydro-Québec, où la voie adjacente aux commerces restera ouverte aux véhicules qui circuleront du boulevard du Saguenay vers la rue Racine, la rue La Fontaine sera fermée au trafic automobile durant la durée du chantier. Cependant, un corridor piétonnier sera accessible en tout temps, permettant de circuler facilement entre la Zone portuaire et la rue principale. Les commerces demeureront eux aussi accessibles. Quant au stationnement de la zone ferroviaire, il faudra suivre l'évolution du chantier. Une portion de l'endroit sera réservée à l'entrepreneur pour faciliter la réalisation des travaux. Une grande partie du stationnement demeurera disponible, mais les points d'entrée et de sortie pourraient varier à mesure que les travaux avanceront et se déplaceront.

Mesures d'atténuations et de communication

Qui dit chantier, dit bouleversements au quotidien. La Ville de Saguenay a travaillé d'arrache-pied pour réduire les impacts pour les habitués du secteur. Ainsi, la fermeture complète de la rue

La Fontaine entre le boulevard du Saguenay et la rue Racine a été prévue après la tenue des grands événements prévus en juillet. De plus, le contrat prévoit du nettoyage hebdomadaire du côté de l'entrepreneur.

Finalement, différents moyens seront déployés pour aviser les résidents, les commerçants et la population du chantier en cours. Un plan de communication sera mis en place suivant chaque phase de réalisation pour informer des perturbations à venir. Affichages divers, campagnes d'appels automatisés, informations sur les réseaux sociaux et sites Internet ne sont que quelques exemples de ce qui sera instauré pour communiquer au mieux tous les récents développements. **Le site [Web vision2040.saguenay.ca](http://Webvision2040.saguenay.ca) restera la source d'information incontournable à consulter pour tout ce qui touche la vision centre-ville 2024-2040, y compris ces travaux.**

Précisons enfin que pour la réalisation de ce chantier, la Ville de Saguenay peut compter sur une subvention d'un maximum de 845 000 \$ versée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau PRIMEAU.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)